



Les élu.e.s SNETAP-FSU des Hauts de France sont satisfaits que le CHSCT REA puisse enfin se réunir même si les délais de reconvoation n'ont pas été respectés.

Nous nous devons de souligner que, encore une fois, la convocation du mercredi pour le lundi ne nous permet de préparer cette réunion dans les conditions nécessaires à un dialogue apaisé et utile à tous les acteurs de l'enseignement agricole public. Il ne permet pas la rédaction d'avis partagés.

Bien sûr, le changement régulier des protocoles ne facilite pas le travail de fond sur la sécurisation sanitaire des lycées mais nous souhaitons rappeler ici que des rencontres avec les organisations syndicales ne peuvent se substituer aux organes légaux et élus de décisions.

Le SNETAP-FSU veut aussi vous rappeler qu'il est important que le directeur régional et le chef du service régional de formation et de développement tiennent leurs engagements et fassent respecter les lois et règlements. Nous avons déjà évoqué l'absence de reconvoation d'un CHS CT REA boycotté, nous pouvons aussi cité l'absence de réponses écrites aux avis ainsi que notre attente de votre réponse sur le relevé de conclusions de la visioconférence de Crézancy réalisé il y a maintenant un mois. Sans oublier le délai d'un mois de communication des P.V. qui n'est toujours pas respecté.

Nous espérons que l'année 2022 augure de meilleures conditions de fonctionnement de cette instance dans un respect mutuel de tous ses acteurs.